

Le bilan de compétences

18 à 24 heures sur 9 à 10 semaines



Vous souhaitez

- Faire le point sur vos compétences, vos atouts, vos points d'amélioration
- Changer de métier, de fonction, de secteur
- Evoluer en interne
- Envisager un projet externe à votre organisation
- Valider un projet d'évolution professionnelle et personnelle
- Valider un projet de formation et identifier la formation pertinente

La démarche

3 étapes principales et interdépendantes :

- Analyse du parcours et d'identification de vos compétences
- Evaluation de vos potentiels et aptitudes, caractéristiques de personnalité, motivations et centres d'intérêt
- Construction / validation de votre projet professionnel et d'élaboration de votre plan d'action indiquant les étapes et les moyens de sa réalisation.

Modalités et Organisation

- Durée : 18 à 24 heures selon la nature de la problématique
- Signature d'une convention tripartite définissant l'objectif du bilan, le cadre déontologique, les modalités de restitution.
- Possibilité de restitution à votre organisation sous la forme d'une restitution tripartite avec accord du salarié.
- Suivi de la personne à 3 et 6 mois lors d'un entretien

Le Public

Toute personne qui souhaite faire le point sur son parcours professionnel, sur ses potentialités et se construire de nouvelles perspectives dans un nouveau projet professionnel.

Intervenant

Raymond Rapinier est formateur et consultant ressources humaines. Psychologue du travail de formation, il accompagne depuis plus de vingt ans, des entreprises dans le déploiement de leur politique ressources humaines. Ses principaux domaines d'intervention sont le développement des personnes, l'accompagnement au changement, le management, la gestion de la mobilité et de l'évolution professionnelle.

**Grenoble
Lyon**

Contact

GRAY FORMATION

17 avenue du Granier
38240 MEYLAN

Votre contact : Raymond RAPINIER

Tél : 04 38 12 19 90 –

Mobile : 06 42 27 69 85

Mail : gea@generassocies.fr



Le bilan de compétences

Mise en œuvre

Moments	Objectifs	Moyens
1 - Analyse de la demande	Identifier et analyser vos attentes Vérifier la pertinence du bilan et votre adhésion Définir les objectifs et informer sur les contenus du bilan	Entretien individuel
2 - Identification de vos acquis, motivations, centre d'intérêt...	Identifier, formaliser et analyser : votre parcours professionnel et personnel vos acquis (compétences et connaissances), vos motivations et centres d'intérêt, vos ressources et contraintes	Entretien portefeuille de compétences Questionnaires d'intérêts et de motivations
3 - Evaluation de vos potentiels et aptitudes	Evaluer : vos connaissances, vos potentiels et aptitudes et vos caractéristiques de personnalité.	Tests d'aptitude, tests de personnalité, tests de positionnement des connaissances
4 - Elaboration du projet	Définir ou valider une orientation réaliste et vérifier la pertinence des choix au regard : de vos aptitudes, motivations, ressources et contraintes et des perspectives offertes par l'environnement socio-économique cible.	Entretien(s) Recherche documentaire
5 - Validation du projet	Valider le projet professionnel et définir un plan d'action, c'est à dire, les étapes de sa réalisation et les moyens à mettre en œuvre	Enquêtes auprès de professionnels et d'organismes de formation et de personnes ressources (de votre organisation ou externes) Recherche documentaire
6 - Synthèse du bilan	Recenser vos compétences, atouts, points d'amélioration au regard de vos projets retenus et mettre par écrit votre (vos) projets d'évolution	Entretien individuel + documents écrits